



lux | croissance

R.C.S. LUXEMBOURG B38527

**Rapport annuel incluant
les états financiers audités au
30 juin 2021****Mention légale**

Ce rapport est un document d'information à l'usage des actionnaires. Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du prospectus ou du document d'informations clés (KIID), accompagné du dernier rapport annuel et semestriel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel. Ces documents seront adressés gratuitement à toute personne qui en manifestera le désir.

**Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois à compartiments multiples**

Sommaire

Organisation	2
Rapport d'activité du Conseil d'Administration	4
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	5
LUX-CROISSANCE I	8
Etat du patrimoine	8
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	9
Statistiques	10
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	11
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	14
Notes aux états financiers	16
Informations supplémentaires (non-auditées)	20

Organisation

Siège social

1, Place de Metz
L-1930 LUXEMBOURG

Conseil d'Administration

Mme Françoise THOMA
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Président du Conseil d'Administration

M. Jean-Claude FINCK
Administrateur indépendant
Vice-Président du Conseil d'Administration

M. Michel BIREL
Administrateur indépendant

M. Ernest CRAVATTE
Banque Raiffeisen S.C.
Administrateur

M. Gilbert ERNST
Administrateur indépendant

M. Jean GUILL
Administrateur indépendant

M. Pierre KRIER
Administrateur indépendant

M. André LUTGEN
Administrateur indépendant

M. Guy ROSSELJONG
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Administrateur

Société de Gestion

BCEE ASSET MANAGEMENT S.A.
6a, Rue Goethe
L-1637 LUXEMBOURG

Conseil de Surveillance de la Société de Gestion

M. Jean FELL
M. Pit HENTGEN
M. Aly KOHLL

Directoire de la Société de Gestion

Mme. Hélène CORBET-BIDAUD
M. Carlo STRONCK
M. Yves WAGNER (jusqu'au 30 septembre 2020)

Dépositaire

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,
LUXEMBOURG
1, Place de Metz
L-2954 LUXEMBOURG



Organisation (suite)

Agent administratif	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG
Conseiller en investissements	LUX-FUND ADVISORY S.A. 2, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Calcul de la valeur nette d'inventaire, Agent de transfert et de registre (par délégation)	EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A. 2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Cabinet de révision agréé	DELOITTE Audit Société à responsabilité limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 LUXEMBOURG
Distributeurs	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG BANQUE RAIFFEISEN S.C. 4, Rue Léon Laval L-3372 LEUDELANGE
Initiateurs	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG BANQUE RAIFFEISEN S.C. 4, Rue Léon Laval L-3372 LEUDELANGE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A. D'ASSURANCES 9, Rue Jean Fischbach L-3372 LEUDELANGE

Rapport d'activité du Conseil d'Administration

La SICAV LUX-CROISSANCE clôture la période sous revue dans le vert : sa performance nette se situe à +5,88%.

Sur les marchés actions, la période sous revue, bien qu'encore très compliquée sur le plan socio-économique et sanitaire, s'est avérée très porteuse. Le soutien inconditionnel des gouvernements et banques centrales a été, à lui seul, le moteur de cette belle performance, faisant presque des élections américaines un non-événement. L'espoir d'une reprise rapide et durable, sur des bases assainies, n'a eu de cesse de nourrir l'optimisme inébranlable des acteurs de marchés, de même que la conviction de l'existence d'une prise de conscience collective qui doit amener à l'accélération des transitions séculaires.

Au cours de la période de référence, le compartiment a maintenu une ventilation géographique relativement stable. Des ajustements ligne à ligne ont dû être opérés afin que les titres en portefeuille continuent de respecter notre définition de la *Value*. Ainsi, nous avons par exemple initié une position dans Fiserv au détriment d'Halma PLC. Nous tenons à maintenir, au sein du portefeuille, une exposition à des valeurs de qualité dont les valorisations nous paraissent encore attractives en comparaison au reste du marché. Cela devrait nous permettre de profiter d'une éventuelle expansion des multiples dans les mois à venir tout en jouissant, pour l'heure, d'une génération de liquidités globale supérieure à la moyenne du marché. Cela étant, le style *Value* a encore sous-performé lors de la période de référence malgré un fort rebond entre la fin janvier et la mi-juin 2021.

Sur la partie obligataire, la première partie de la période sous revue a été positive, portée par les mesures extraordinaires des banques centrales en général et de la Banque centrale européenne (BCE) en particulier, pour contrer les effets de la crise sanitaire sur son objectif de stabilité des prix. En décembre 2020, la BCE persistait en mettant les bouchées doubles sur ce programme de rachats d'urgence pandémique, le portant à près de 1.850 milliards d'euros.

L'exposition aux souverains de la périphérie, qui ont connu une baisse des taux à des niveaux historiquement bas, a porté la performance obligataire.

Suite à cela, le début d'année 2021 a été ardu pour les marchés de la dette mondiaux. En effet, les craintes d'une reprise de l'inflation ont poussé les investisseurs à demander davantage de rendements sur la dette, ce qui a précipité les marchés obligataires à la baisse. Ces inquiétudes liées à un grand retour de l'inflation font suite aux nombreux plans de relance, aux politiques monétaires ultra-accommodantes et à un effet de base puissant. Certes, cette reprise dans les prévisions d'inflation s'observait déjà depuis la fin de l'année 2020, mais celle-ci s'est considérablement accélérée dans le courant du mois de mars 2021.

Ces préoccupations inflationnistes nous ont poussés à être prudents dans notre allocation, même si nous qualifions toujours ce rebond inflationniste de temporaire et avant tout lié à un effet de base et à la chute des prix au premier semestre 2020. Les banques centrales n'ont pas cessé de marteler ce caractère transitoire et ont donc continué de marquer la nécessité de garder des conditions de financement favorables à la reprise économique. Dès lors, nous avons conservé un positionnement neutre d'un point de vue de la durée bien que légèrement en retrait par rapport aux indices de référence.

Du point de vue des obligations souveraines, nous avons continué de marquer notre préférence pour les titres liés aux pays périphériques européens, à l'instar de l'Italie, de l'Espagne ou du Portugal. En ce qui concerne le cœur européen, nous avons préféré les échéances longues et sommes restés en retrait des échéances courtes.

Sur le plan du crédit, le développement de la vaccination, la reprise économique et les programmes d'achats d'actifs nous ont poussés à garder un biais positif pour la dette privée. De plus, malgré la remontée des taux que nous avons pu observer, les investisseurs continuent de rechercher du rendement sur les actifs plus risqués, ce qui rend la demande résiliente à l'égard du crédit. Ainsi, nous avons pu profiter du regain d'appétit pour le risque des investisseurs à travers des primes de risque stables mais un rendement supérieur.

Luxembourg, le 5 août 2021

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux Actionnaires de
LUX-CROISSANCE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LUX-CROISSANCE (la "SICAV") et de chacun de ses compartiments comprenant l'état du patrimoine et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 juin 2021, ainsi que l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la SICAV et de chacun de ses compartiments au 30 juin 2021, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la SICAV conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la SICAV. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que



Rapport du réviseur d'entreprises agréé (suite)

nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la SICAV pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la SICAV qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la SICAV a l'intention de liquider la SICAV ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SICAV.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnables des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la SICAV, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la SICAV du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la SICAV à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé (suite)

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé

PP

Jean-Philippe Bachelet, Réviseur d'entreprises agréé
Partner

Le 5 octobre 2021

LUX-CROISSANCE I**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2021
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	579.042.660,05
Avoirs bancaires	2.881.522,68
A recevoir sur émissions d'actions	12.075,94
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	4.112.765,35
Total de l'actif	586.049.024,02

Exigible

A payer sur rachats d'actions	244.564,60
Frais à payer	646.495,23
Total de l'exigible	891.059,83
Actif net à la fin de l'exercice	585.157.964,19

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
A	2.525.916,7660	EUR	227,17	573.818.796,84
B	148.889,0201	EUR	76,16	11.339.167,35
				585.157.964,19

LUX-CROISSANCE I**Etat des opérations et des autres variations de l'actif net**du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021
(en EUR)**Revenus**

Dividendes, nets	3.376.893,00
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	8.200.388,37
Intérêts bancaires	348,89
Autres revenus	96.066,74
Total des revenus	11.673.697,00

Charges

Commission de conseil	3.450.580,82
Commission de gestion	1.308.840,99
Commission de dépositaire	446.706,08
Frais bancaires et autres commissions	66.491,89
Frais sur transactions	175.334,14
Frais d'administration centrale	206.073,21
Frais professionnels	13.099,32
Autres frais d'administration	81.242,71
Taxe d'abonnement	296.595,28
Intérêts bancaires payés	31.362,75
Autres charges	142.814,23
Total des charges	6.219.141,42

Revenus nets des investissements 5.454.555,58

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-201.944,39
- sur futures	-579.887,25
- sur devises	-535.020,07
Résultat réalisé	4.137.703,87

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	29.940.494,85
Résultat des opérations	34.078.198,72

Dividendes payés -220.510,80

Emissions 16.757.124,59

Rachats -68.197.734,60

Total des variations de l'actif net -17.582.922,09

Total de l'actif net au début de l'exercice 602.740.886,28

Total de l'actif net à la fin de l'exercice 585.157.964,19

LUX-CROISSANCE I**Statistiques**

au 30 juin 2021
(en EUR)

Total de l'actif net	Devise	30.06.2019	30.06.2020	30.06.2021
	EUR	647.491.606,52	602.740.886,28	585.157.964,19

VNI par classe d'action	Devise	30.06.2019	30.06.2020	30.06.2021
A	EUR	220,39	214,56	227,17
B	EUR	75,29	73,30	76,16

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
A	2.753.388,8538	74.686,3575	-302.158,4453	2.525.916,7660
B	163.220,3310	2.120,2470	-16.451,5579	148.889,0201

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
B	EUR	1,40	11.11.2020

LUX-CROISSANCE I**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**

au 30 juin 2021
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Actions					
CAD	105.148	BCE Inc	4.298.469,08	4.378.479,51	0,75
CHF	47.492	Co Financière Richemont SA	3.099.848,70	4.850.351,07	0,83
CHF	139.586	Co Financière Richemont SA Call Wts 22.11.23	0,00	78.951,82	0,01
			3.099.848,70	4.929.302,89	0,84
EUR	79.932	Alstom	2.742.490,09	3.404.303,88	0,58
EUR	62.217	Anheuser-Busch InBev SA	4.580.549,03	3.783.415,77	0,65
EUR	141.621	Deutsche Telekom AG Reg	2.149.570,55	2.522.553,25	0,43
EUR	202.154	Elior Group SA	2.527.416,20	1.273.570,20	0,22
EUR	150.000	ENEL SpA	1.013.955,00	1.174.800,00	0,20
EUR	55.560	Fresenius SE & Co KGaA	3.291.057,95	2.444.362,20	0,42
EUR	22.300	Henkel AG & Co KGaA Pref	2.300.484,93	1.985.592,00	0,34
EUR	23.008	Koninklijke DSM NV	3.104.135,82	3.621.459,20	0,62
EUR	15.125	Linde PLC Reg	3.225.822,06	3.680.668,75	0,63
EUR	148.290	NN Group NV	4.907.772,77	5.898.976,20	1,01
EUR	159.003	Orange SA	2.118.416,46	1.528.813,85	0,26
EUR	45.624	Randstad NV	1.720.479,82	2.942.748,00	0,50
EUR	97.899	Royal Dutch Shell Plc A	2.250.075,27	1.664.674,60	0,28
EUR	36.069	SAP SE	4.292.649,38	4.286.439,96	0,73
EUR	19.621	SEB SA	2.787.820,52	2.990.240,40	0,51
EUR	150.000	Snam SpA	618.705,00	731.250,00	0,13
EUR	60.929	Totalenergies SE	3.004.286,58	2.324.746,00	0,40
EUR	47.392	Vonovia SE	2.212.984,96	2.583.811,84	0,44
			48.848.672,39	48.842.426,10	8,35
GBP	35.890	Reckitt Benckiser Group Plc	2.637.602,48	2.674.496,88	0,46
GBP	1.153.259	Vodafone Group Plc	1.666.074,44	1.630.133,34	0,28
			4.303.676,92	4.304.630,22	0,74
USD	34.873	Akamai Technologies Inc	3.246.682,41	3.429.070,50	0,59
USD	64.659	American Eagle Outfitters Inc	865.811,32	2.046.426,27	0,35
USD	47.536	AT&T Inc	1.347.728,57	1.153.724,14	0,20
USD	33.800	Chubb Ltd N	3.994.578,61	4.530.419,97	0,77
USD	96.472	Cisco Systems Inc	4.129.026,80	4.311.870,47	0,74
USD	49.004	Citigroup Inc	2.701.630,23	2.923.792,38	0,50
USD	62.130	CVS Health Corp	4.107.411,61	4.371.839,43	0,75
USD	10.000	Dominion Energy Inc	755.631,09	620.425,03	0,11
USD	29.068	Exxon Mobil Corp	1.825.545,09	1.546.305,82	0,26
USD	17.987	Fedex Corp	3.617.852,73	4.525.267,09	0,77
USD	28.319	Fiserv Inc	2.574.070,92	2.552.722,14	0,44
USD	11.525	Goldman Sachs Group Inc	2.000.359,13	3.688.719,22	0,63
USD	24.796	Ingredion Inc	1.970.840,41	1.892.425,37	0,32
USD	27.787	JPMorgan Chase & Co	1.774.275,56	3.644.788,31	0,62
USD	9.941	Keysight Technologies Inc Reg	744.079,14	1.294.476,14	0,22
USD	53.785	Medtronic Plc Reg	3.884.937,53	5.630.234,48	0,96
USD	55.911	Metlife Inc	2.198.053,62	2.821.954,25	0,48
USD	44.633	Mondelez Intl Inc	2.154.150,24	2.350.214,64	0,40
USD	163.041	Pfizer Inc	4.518.452,86	5.384.285,34	0,92
USD	26.738	Raytheon Technologies Corp Reg	1.523.728,94	1.923.611,72	0,33
USD	86.899	Regions Financial Corp	1.158.588,48	1.478.851,26	0,25
USD	56.117	Synchrony Fin	1.611.874,89	2.296.168,70	0,39

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.



LUX-CROISSANCE I

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)

au 30 juin 2021
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
USD	32.000	TE Connectivity Ltd	2.431.708,63	3.648.777,20	0,62
USD	19.272	United Health Group Inc	4.396.716,52	6.508.078,66	1,11
USD	29.465	Zimmer Biomet Hgs Inc	3.846.263,71	3.996.088,13	0,68
			63.379.999,04	78.570.536,66	13,41
Total actions			123.930.666,13	141.025.375,38	24,09
Fonds d'investissement fermés					
EUR	82.489	Klepierre Dist	2.263.706,92	1.792.485,97	0,31
Total fonds d'investissement fermés			2.263.706,92	1.792.485,97	0,31
Obligations					
EUR	7.000.000	Anheuser-Busch InBev SA 1.125% EMTN Sen Reg S19/01.07.27	7.343.938,32	7.406.000,00	1,27
EUR	8.000.000	Apple Inc 0.875% Sen 17/24.05.25	8.080.882,50	8.317.960,00	1,42
EUR	7.000.000	Belgium 0.8% Ser OLO 81 Reg S 17/22.06.27	7.148.050,00	7.490.805,00	1,28
EUR	6.000.000	BNG Bank NV 0.25% EMTN Ser1240 16/22.02.23	6.051.600,00	6.076.020,00	1,04
EUR	5.000.000	Caisse Franç de Fin Local 0.625% EMTN Ser 2016-6 16/13.04.26	5.276.500,00	5.216.625,00	0,89
EUR	3.000.000	Caisse Franç de Fin Local 1.5% EMTN Ser 2016-2 16/13.01.31	3.451.029,99	3.405.855,00	0,58
EUR	10.000.000	Caisse Refinancement Habitat 3.6% EMTN 12/08.03.24	11.855.350,00	11.089.900,00	1,90
EUR	6.000.000	Citigroup Inc 0.75% EMTN Reg S Sen 16/26.10.23	6.167.080,00	6.117.030,00	1,05
EUR	5.000.000	CK Hutchison Gr Telecom Fin SA 1.5% Sen 19/17.10.31	5.389.750,00	5.221.575,00	0,89
EUR	7.000.000	Covestro AG 1.375% EMTN Sen Reg S 20/12.06.30	7.542.500,00	7.460.110,00	1,27
EUR	9.000.000	Deutsche Kreditbank AG 0.75% Sen 17/26.09.24	9.010.000,00	9.240.750,00	1,58
EUR	8.000.000	Deutschland 0% Sen 16/15.08.26	7.795.592,38	8.240.400,00	1,41
EUR	5.500.000	Deutschland 1.25% Sen 17/15.08.48	6.792.610,00	6.942.237,50	1,19
EUR	7.000.000	Deutschland 4.75% Ser 0301 03/04.07.34	11.929.400,00	11.532.780,00	1,97
EUR	6.000.000	Deutschland 6.25% Ser 00 00/04.01.30	10.534.200,00	9.480.570,00	1,62
EUR	4.000.000	EIB 1.125% EMTN 2300/0100 Tr 2 Sen 17/13.04.33	4.699.920,00	4.444.120,00	0,76
EUR	7.000.000	EIB 4.5% EMTN 09/15.10.25	9.372.934,67	8.504.300,00	1,45
EUR	10.000.000	Engie SA 2.375% EMTN Sen 14/19.05.26	11.561.196,80	11.176.150,00	1,91
EUR	5.000.000	ENI SpA 3.25% EMTN Reg S Ser 11 13/10.07.23	5.763.050,00	5.360.375,00	0,92
EUR	14.000.000	Espana 1.95% Sen 15/30.07.30	14.654.836,00	16.066.050,00	2,75
EUR	4.000.000	Espana 2.7% T-Bills Sen spons 144A 18/31.10.48	5.790.320,00	5.253.160,00	0,90
EUR	3.500.000	Espana 4.7% 09/30.07.41	6.215.055,00	5.788.527,50	0,99
EUR	3.900.000	Espana 4.9% 07/30.07.40	6.008.461,80	6.541.548,00	1,12
EUR	6.800.000	Espana 5.85% 11/31.01.22	8.652.237,26	7.056.326,00	1,21
EUR	8.200.000	Espana 5.9% 11/30.07.26	11.558.006,59	10.767.256,00	1,84
EUR	6.000.000	Euroclear Bank SA 0.5% EMTN Sen Reg S 18/10.07.23	5.968.800,00	6.093.570,00	1,04
EUR	1.000.000	Export Import Bank Korea (The) 0.625% EMTN Sen 18/11.07.23	998.020,00	1.018.360,00	0,17
EUR	5.000.000	Finland 1.375% Ser 30Y Sen 17/15.04.47	5.479.750,00	6.112.525,00	1,04
EUR	10.000.000	France 0.5% OAT Reg S Sen 16/25.05.26	10.117.050,00	10.464.550,00	1,79
EUR	3.000.000	France 0.5% OAT Sen 14/25.05.25	3.086.160,00	3.120.690,00	0,53
EUR	7.000.000	France 1.25% OAT 16/25.05.36	6.753.450,00	7.842.625,00	1,34
EUR	5.500.000	France 1.5% T-Bond Sen 19/25.05.50	5.952.815,00	6.393.310,00	1,09
EUR	8.000.000	France 2.5% OAT 14/25.05.30	10.143.920,00	9.820.680,00	1,68
EUR	3.000.000	France 3.25% OAT 13/25.05.45	4.319.064,70	4.676.295,00	0,80
EUR	6.000.000	Ireland 2.4% T-Bonds 14/15.05.30	7.041.600,00	7.283.970,00	1,24
EUR	9.000.000	Italia 0.65% T-Bills Sen 16/15.10.23	8.494.669,80	9.198.945,00	1,57
EUR	4.000.000	Italia 2.3% T-Bonds Ser 3Y 18/15.10.21	4.077.960,00	4.032.700,00	0,69
EUR	13.000.000	Italia 2.8% 18/01.12.28	12.531.995,02	15.195.765,00	2,60
EUR	3.000.000	Italia 3.85% T-Bonds Ser 30Y Sen /01.09.49	3.704.850,00	4.376.745,00	0,75
EUR	4.600.000	Italia 4% BTP Ser 30Y 05/01.02.37	5.219.393,63	6.351.611,00	1,09

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.



LUX-CROISSANCE I

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)

au 30 juin 2021
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	7.000.000	Italia 5% BTP 03/01.08.34	9.651.270,00	10.321.500,00	1,76
EUR	8.000.000	Italia 5.5% BTP 12/01.11.22	9.008.800,00	8.630.760,00	1,47
EUR	5.700.000	Merck Fin Services GmbH 0.375% EMTN Sen Reg S 19/05.07.27	5.721.087,00	5.798.923,50	0,99
EUR	5.000.000	Microsoft Corp 2.125% Sen 13/06.12.21	5.359.687,50	5.023.900,00	0,86
EUR	5.000.000	Mizuho Financial Group Inc 0.956% EMTN Sen Reg S 17/16.10.24	5.065.000,00	5.166.550,00	0,88
EUR	8.000.000	Morgan Stanley 1.75% Ser GMTN 16/11.03.24	8.568.700,00	8.404.160,00	1,44
EUR	8.000.000	Nederlandse Waterschapsbank NV 0.5% EMTN Reg S 15/27.10.22	8.012.200,00	8.111.160,00	1,39
EUR	6.000.000	Netherlands 4% 05/15.01.37	9.507.900,00	9.630.090,00	1,65
EUR	3.000.000	Oesterreich 3.15% 12/20.06.44	4.388.010,00	4.766.085,00	0,81
EUR	9.700.000	Portugal 0.475% Treasury Sen 20/18.10.30	9.994.500,00	9.892.496,50	1,69
EUR	8.000.000	Portugal 2.125% Sen 18/17.10.28	8.409.219,20	9.256.800,00	1,58
EUR	4.000.000	Portugal 4.1% Ob Tesouro Sen 15/15.02.45	6.880.080,00	6.480.460,00	1,11
EUR	5.000.000	Takeda Pharmaceutical Co Ltd 1.375% Sen 20/09.07.32	5.375.000,00	5.203.025,00	0,89
EUR	8.500.000	Verizon Communications Inc 0.875% Sen 19/08.04.27	8.574.579,63	8.798.775,00	1,50
EUR	5.000.000	Verizon Communications Inc 1.5% Sen 19/19.09.39	5.188.640,00	5.129.200,00	0,88
EUR	4.000.000	Verizon Communications Inc 2.875% Ser 20Y Sen 17/15.01.38	5.118.640,00	4.938.620,00	0,84
EUR	11.500.000	Volkswagen Leasing GmbH 2.125% EMTN Reg S Sen 14/04.04.22	12.266.400,00	11.715.280,00	2,00
Total obligations			419.623.712,79	423.446.556,00	72,37
Fonds d'investissement ouverts					
Tracker funds (OPCVM)					
EUR	47.540	Invesco Mks Plc JPX-Nikkei 400 UCITS ETF Cap	5.042.734,54	7.211.818,00	1,23
EUR	128.540	iShares III Plc Core MSCI Japan IMI UCITS ETF Cap	4.631.947,72	5.566.424,70	0,95
Total tracker funds (OPCVM)			9.674.682,26	12.778.242,70	2,18
Total portefeuille-titres			555.492.768,10	579.042.660,05	98,95
Avoirs bancaires				2.881.522,68	0,49
Autres actifs/(passifs) nets				3.233.781,46	0,56
Total				585.157.964,19	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.



LUX-CROISSANCE I

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 30 juin 2021

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	42,56 %
Finances	19,91 %
Services de télécommunication	6,03 %
Services de santé	5,73 %
Industrie	3,46 %
Biens de consommation durable	3,34 %
Biens de consommation non-cyclique	3,10 %
Technologies	2,92 %
Matières premières	2,86 %
Services aux collectivités	2,22 %
Institutions internationales	2,21 %
Fonds d'investissement	2,18 %
Energie	1,99 %
Immobilier	0,44 %
Total	<u>98,95 %</u>



LUX-CROISSANCE I

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres (suite)

au 30 juin 2021

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Etats-Unis d'Amérique	19,05 %
France	14,79 %
Allemagne	14,39 %
Italie	11,18 %
Espagne	8,81 %
Pays-Bas	6,49 %
Irlande	5,01 %
Portugal	4,38 %
Belgique	4,24 %
Luxembourg	3,10 %
Suisse	2,23 %
Japon	1,77 %
Finlande	1,04 %
Autriche	0,81 %
Canada	0,75 %
Royaume-Uni	0,74 %
Corée du Sud	0,17 %
Total	<u>98,95 %</u>



Notes aux états financiers

au 30 juin 2021

1. Informations générales

LUX-CROISSANCE (la "SICAV") a été constituée le 19 novembre 1991 sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples établie au Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée. Le capital social initial de LUF 50.000.000,- a été souscrit conjointement par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, la Banque Raiffeisen S.C. et La Luxembourgeoise-Vie S.A. d'Assurances.

La SICAV relève de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières conformément à la directive 2009/65/CE.

La valeur nette d'inventaire, le prix d'émission et le prix de rachat sont disponibles au siège de la SICAV et aux guichets de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg et de la Banque Raiffeisen S.C..

Les rapports financiers, le prospectus, le document d'informations clés (KIID) ainsi que les statuts de la SICAV sont disponibles gratuitement au siège de la SICAV ainsi qu'aux guichets de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg et de la Banque Raiffeisen S.C..

Les avis aux actionnaires seront publiés dans le "*Luxemburger Wort*" à Luxembourg et éventuellement dans d'autres publications sur décision du Conseil d'Administration de la SICAV.

Il appartient à l'actionnaire de s'informer sur le traitement fiscal qui lui est applicable du fait de la loi de son pays, de sa nationalité et de son lieu de résidence.

Les documents suivants peuvent être consultés au siège de la SICAV, 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg:

1. Les statuts.
2. Le contrat de banque dépositaire.
3. Le contrat entre LUX-FUND ADVISORY S.A. et la SICAV.
4. Le contrat entre BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. et la SICAV.
5. Les rapports annuels et semestriels.
6. Le contrat d'agent domiciliataire et d'agent payeur.

2. Principales méthodes comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation.

b) Evaluation du portefeuille-titres

La valeur de toutes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire qui sont négociées ou cotées sur une bourse officielle ou sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est déterminée suivant le dernier cours disponible applicable au jour d'évaluation.

Dans la mesure où il n'existe aucun cours pour les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire en portefeuille au jour d'évaluation ou si le prix déterminé suivant l'alinéa précédent n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières ou si les titres ne sont pas cotés, l'évaluation se fait sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle est estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

La valeur des parts des OPC de type ouvert, dans lesquels la SICAV investit, sera basée sur la dernière valeur nette d'inventaire des parts en question.

La valeur des parts des OPC de type fermé dans lesquels la SICAV investit est basée sur le dernier cours de clôture disponible applicable au jour d'évaluation en question.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2021

c) Evaluation des autres actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance ainsi que des dividendes et intérêts annoncés ou échus et non encore touchés, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être réalisée; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant tel montant que le Conseil d'Administration de la SICAV estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

d) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

e) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition et sont présentés nets dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

f) Revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement de coupon (*ex-date*), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

g) Evaluation des contrats de futures

Les contrats de futures ouverts sont évalués à leur dernier cours de règlement (*settlement price*) ou cours de clôture aux bourses de valeurs ou marchés réglementés. Les plus- ou moins-values nettes non réalisées des contrats ouverts sont présentées dans l'état du patrimoine. Les plus- ou moins-values nettes réalisées et la variation nette des plus- ou moins-values non réalisées sont présentées dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

h) Conversion des soldes en devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les bénéfices ou pertes net(te)s sur devises sont présentés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

A la date des états financiers, les cours de change en vigueur sont les suivants:

1	EUR	=	1,4680204	CAD	Dollar canadien
			1,0961535	CHF	Franc suisse
			7,4360332	DKK	Couronne danoise
			0,8584356	GBP	Livre anglaise
			9,2086264	HKD	Dollar de Hong Kong
			131,5941480	JPY	Yen japonais
			10,2046391	NOK	Couronne norvégienne
			10,1411988	SEK	Couronne suédoise
			1,1858000	USD	Dollar américain

i) Frais sur transactions

Les coûts de transaction, qui sont présentés sous la rubrique "Frais sur transactions" dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la SICAV et des frais de transactions payés au dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2021

3. Rémunération du conseiller en investissements et de la société de gestion

La SICAV fait appel aux services de la société BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. agissant en qualité de société de gestion.

BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. perçoit pour ses services une rémunération annuelle de 0,22 %, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens du mois en question.

La SICAV fait appel aux services de la société LUX-FUND ADVISORY S.A. agissant en qualité de conseiller en investissements.

LUX-FUND ADVISORY S.A. perçoit pour ses services une rémunération annuelle de 0,58 %, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens du mois en question.

4. Rémunération du Dépositaire

La rémunération des services de dépositaire est incluse dans la rubrique "Commission de dépositaire" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

5. Frais d'administration centrale

La rémunération d'agent administratif et d'agent de transfert est incluse dans la rubrique "Frais d'administrations centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

6. Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est incluse dans la rubrique "Autres charges" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif du rapport annuel. Cette rémunération est soumise chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

7. Impôts

Au Luxembourg, la SICAV est assujettie au paiement de la taxe d'abonnement, au taux de 0,05 % par an, payable trimestriellement et calculée sur la totalité des actifs évalués au dernier jour de chaque trimestre.

Selon l'article 175 (a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

Certains revenus de la SICAV en provenance de sources extérieures au Luxembourg sont assujettis à des retenues à la source, d'un taux variable, qui ne sont pas récupérables.

8. Prêt de titres

La SICAV peut procéder à des opérations de prêt de titres. A la date des états financiers, la SICAV n'est pas engagée dans des opérations de prêt de titres.

9. Mouvements du portefeuille-titres

La liste des achats et ventes effectués au cours de l'exercice se référant au rapport annuel incluant les états financiers audités est tenue sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la SICAV et aux guichets de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg et de la Banque Raiffeisen S.C..



Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2021

10. Evénements

Depuis la fin de l'année 2019, l'épidémie du COVID-19 a provoqué une grande instabilité sur les marchés financiers et a entraîné un grand nombre de mesures de la part des gouvernements du monde entier (fermeture des frontières, confinement des populations, etc.). L'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie de coronavirus comme pandémie le 11 mars 2020. En conséquence, il a été constaté que les marchés financiers étaient très volatiles depuis l'apparition de l'épidémie et que les répercussions économiques sont encore inconnues à ce stade, bien qu'elles devraient être importantes.

De manière générale, le Conseil d'Administration de la SICAV suit de près ces événements exceptionnels et continue à surveiller les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et surveiller l'impact économique.

En ce qui concerne la SICAV, le Conseil d'Administration est tenu informé par BCEE Asset Management qui surveille de très près son évolution afin de déceler les irrégularités éventuelles (indisponibilité des prix, risque de liquidité, risque de défaut de contrepartie, divergence de la performance de la Sicav avec celle du marché,...) qui seraient générées par la pandémie.

11. Evénements subséquents

Il n'y a pas d'événements subséquents.

Informations supplémentaires (non-auditées)

au 30 juin 2021

1. Gestion du risque global

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la SICAV doit déterminer le risque global de la SICAV en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR ("Value at Risk"). En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

2. Rémunération

Le montant total des rémunérations pour l'exercice social 2020 payé par la Société de Gestion à l'ensemble de son personnel s'est élevé à 1.982.380 EUR dont 144.900 EUR de rémunérations variables.

La Société a employé une moyenne de 22 personnes (en équivalent temps plein) sur cette période.

Le montant total agrégé des rémunérations payées par la Société à son personnel identifié s'est élevé à 230.319 EUR.

Ces rémunérations ont été calculées au prorata des actifs nets de la SICAV par rapport au total des actifs des OPCVM et FIA gérés par la Société.

La partie fixe des rémunérations est déterminée par le contrat de travail et la partie variable sur base d'une évaluation annuelle.

La politique de rémunération est sujette à la revue de l'audit interne. Aucune modification importante de la politique de rémunération n'a été adoptée au cours de l'exercice.

3. Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.